



Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet du Theil ! <http://letheildebretagne.fr>



Aimez, partagez les infos sur Facebook <http://www.facebook.com/letheildebretagne>

ÉDITORIAL

Le mois de septembre est un moment fort pour la vie scolaire, la vie associative, culturelle et sociale. Les projets de la municipalité avancent. Le permis d'aménager concernant le futur lotissement communal sur le secteur de la Huberdière sera prochainement déposé. Les études de programmation pour l'aménagement du nouveau quartier de la Millière sont lancées. L'étude pour un plan de déplacement urbain est également démarrée. Un nouveau temps d'échange vous sera proposé au mois d'octobre pour vous présenter ces dossiers. En attendant, d'ores et déjà, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée !

Votre Maire,
Benôit CLÉMENT

CONSEIL MUNICIPAL : Prochaines séances lundi 29 août et lundi 12 septembre 2022 à 20h00, à la Mairie.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2022

Mise à disposition de la SAFER de terre agricole acquise en réserve foncière, aux Croisettes, d'une surface totale de 6 ha.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre à disposition de la SAFER Bretagne par convention de 6 ans renouvelable 1 fois, les parcelles ZL n°346 et 347, résiliable annuellement à la fin de l'année culturale en cours, moyennant une redevance d'un montant de 840 €/an due par la SAFER à l'encaissement des loyers payés par l'exploitant retenu par la SAFER suite à la mesure de publicité qui sera réalisée.

Aménagement de la piste cyclable en agglomération dans la continuité de la liaison Retiers et Le Theil de Bretagne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de Colas France, Agence de Chateaugiron, s'élevant à 19 114 € ht soit 22 936.80 € ttc pour l'aménagement de la piste cyclable en entrée d'agglomération sur une longueur de 120 mètres.

Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble des Consorts PERRIN. Section A n° 893.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.

Déclaration d'Intention d'Aliéner Immeuble de la SCI LNJA. Section A n° 255 et 1056. Appartement lot 5 avec cave et parking extérieur.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas préempter.

Révision des loyers au 1^{er} juillet 2022 des 4 logements locatifs "Résidence de Bon Abri".

Le Conseil Municipal, après vote, 2 abstentions, décide à l'unanimité des suffrages exprimés, d'appliquer au 1^{er} juillet 2022 la revalorisation tenant compte de l'indice de référence des loyers tel qu'indiqué sur les baux, soit + 1.61%.

Services périscolaires, année scolaire 2022-2023. Tarifs.

Compte-tenu des bilans établis pour l'année scolaire 2020-2021 pour les services périscolaires qui présentent un déficit de l'ordre de 40 528 € pour le restaurant et 28 785 € pour la garderie. Le Conseil Municipal par 4 voix « contre » et 14 voix « pour » fixe les tarifs des services périscolaires comme suit pour l'année scolaire 2022-2023 :

Restaurant : repas = 4.10 € pour maternelles et primaires

Garderie :

- le matin, entre 7h15 et 7h44 avec petit-déjeuner = 2 €
- le matin, à partir de 7h45 = 1.50 €
- le soir, jusqu'à 18h15, avec goûter = 2 €
- le soir, supplément après 18h15 = 1 €
- pénalité après 19h15 : par enfant et par tranche commencée de 15 mn = 5 €

Participation de la commune du Theil (commune de résidence) à la scolarisation des enfants à l'Ecole privée St Joseph-Ste Croix de Retiers pour l'année 2021-2022.

Le Conseil Municipal, après vote, 4 abstentions, décide à l'unanimité des suffrages exprimés, de verser une participation totale de 18 375.81 € pour 9 maternelles et 12 primaires.

Prise en charge communale des dépenses de fonctionnement de l'école privée du Theil de Bretagne en contrat d'association. Année 2022.

Le Conseil Municipal, après vote, 4 abstentions, à l'unanimité des suffrages exprimés, fixe pour l'année 2022 le montant du forfait attribué à l'Ecole Sainte-Marie du Theil de Bretagne par élève à 1 453.25 € en maternelle pour une année scolaire 2021-2022 complète et à 871.95 € pour une rentrée en maternelle à partir de janvier 2022, et par élève en primaire à 416.63 € sans enseignement piscine et à 486.68 € avec enseignement piscine, et compte-tenu de la liste des élèves fournie par l'établissement s'engage à verser la somme totale de 31 566.29 € pour 2022.

Participation des communes de résidence aux charges de fonctionnement de l'Ecole publique du Theil de Bretagne pour l'année 2021-2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant le coût d'un élève à l'école publique du Theil de Bretagne en 2021, fixe pour l'année scolaire 2021-2022 la participation demandée aux communes de résidence ainsi :

- Essé à la somme de 6 339.68 € (4 maternelles et 1 primaire)
- Janzé à la somme de 505.55 € (1 primaire)
- Eancé, à la somme totale de 1 465.91 € (1 maternelle).

Lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles. Indemnisation des piégeurs par le FGON35.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge annuellement l'indemnisation des piégeurs bénévoles pour un montant de 350 € par l'intermédiaire du FGON35.

RESTRICTIONS DE L'EAU

Retrouvez toutes les mesures de restrictions d'utilisation de l'eau sur le site : <https://sigthema35.alwaysdata.net/>

PLAN CADASTRAL

Procadastre est disponible gratuitement en ligne. Trouvez l'ensemble des parcelles nationales grâce à l'adresse postale, aux coordonnées GPS ou aux sections. Editez rapidement le PLU, les plans de situation, les plans cadastraux et les documents d'urbanisme au format PDF www.procadastre.com

OPÉRATION BROYAGE

Le Comité Consultatif Cadre de Vie organise **samedi 1er octobre de 14h à 16h30** à l'atelier communal une opération broyage des déchets végétaux gratuite. Apportez vos branchages (max. 12 cm) et repartez avec du paillage. N'oubliez pas vos contenants.

LE FRELON ASIATIQUE

Lorsqu'un nid est repéré contactez le référent communal au service technique: 06 30 34 26 46, et prenez contact avec le FGON35 au 09 75 53 57 91 (laisser un message vocal avec vos coordonnées). Un prestataire interviendra pour détruire le nid. ATTENTION! N'intervenez pas seul et ne réalisez pas de piège.

Un questionnaire « Analyse des besoins sociaux » sera distribué dans votre boîte aux lettres à partir du 5 septembre 2022, merci de le retourner en mairie avant le 3 octobre 2022. Votre retour est important pour une bonne compréhension des besoins de la commune.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Merci de ne pas laisser de véhicule sur les passages piétons et trottoirs pour la sécurité notamment des enfants.

SMICTOM SUD-EST 35

Prochaines dates de collecte : **les mardis 13 et 27 septembre**. Merci de mettre votre bac gris et vos sacs jaunes la veille au soir.
- Ne sortez vos sacs jaunes qu'avec votre bac gris.
- Afin de vous permettre de réduire les déchets de vos ordures ménagères, le SMICTOM organise des ventes de composteurs à prix réduit. Réservez avant le **30 septembre** pour une distribution le samedi 22 octobre à Retiers.
www.smictom-sudest35.fr, rubrique « démarches en 1 clic »

FORMATIONS À VENIR

Pôle formation UIMM Vitré, propose des formations :
- Qualif emploi opérateur en électronique **septembre 2022**
- Titres professionnels en logistique **lundi 19 septembre 2022**
- Licence électronique et système en alternance **octobre 2022**
Contacts : *Isabelle Robe* 06 77 62 89 55 (qualif emploi),
Lisa Lavault 02 99 74 13 16 (titres professionnels et licence)

ANIMATION BIBLIO'THEIL

Le 3^{ème} mercredi de chaque mois nous vous proposons un atelier. **Le mercredi 21 septembre 2022 de 14h à 16h30**. La compagnie AFCA nous propose un atelier flip book appelé aussi folioscope, une technique entre le livre et le cinéma. Tout public, gratuit. Des plages horaires sont maintenant en place sur inscription pour la console de jeu PS5 et pour des jeux de société qui sont à votre disposition. N'hésitez pas, venez partager un moment de convivialité. « Une p'tite histoire passait par là » : **le vendredi 16 septembre 2022 à 10h00**, nous vous proposons une séance en musique pour les bébés lecteurs (0-3 ans) animée par Fanny, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable. Animation gratuite. « La tête dans les histoires » : **le vendredi 16 septembre 2022 à 17h30**, Fanny vous propose son sac à histoires, cette animation est offerte aux enfants de 3 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent.
Les horaires d'ouverture : **mardi 16h30-18h30, mercredi et vendredi 14h-18h30, dimanche 10h30-12h30**
Nous contacter au 02 99 47 73 55 ou
mediatheque.leteildebretagne@rafcom.bzh

CAFÉ DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?
Programme : « Et si on prenait le temps d'échanger autour d'un café » **le 02/09**, « Aider, accompagner et prendre soin » **le 07/10**, « Quelles astuces pour rester en bonne santé » **le 04/11**, « Les fêtes approchent, ma famille, mes amis... » **le 02/12**. Bulle Café, 2 rue Clairefontaine, 35500 Vitré 02 99 74 33 01

CLASSES 1 ET 2

Rendez-vous **samedi 24 septembre à 12h00** devant la salle communale pour un dépôt de gerbe au monument aux morts suivi de la traditionnelle photo, du repas au restaurant Le Theillais, de musique et de jeux. Pour les plus valeureux, la journée se terminera par une collation et une soirée dansante. Tarifs : 35€ adulte, 12€ moins de 12 ans. N'hésitez pas à en parler autour de vous ! Réservez avant le **16 septembre**. Renseignements et réservation auprès du restaurant *Le Theillais* 02 99 47 74 04 ou de *Jean-Louis Cocault* au 06 31 23 81 96.

PERMANENCES FINANCES PUBLIQUES

La Direction régionale des Finances Publiques assurera des permanences sans rendez-vous dédiées aux avis d'imposition.
Retiers : **6 septembre de 9h à 12h**
La Guerche-de-Bretagne : **9 septembre de 9h à 12h**

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

La Communauté de communes est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Roche aux Fées Communauté, ce sont des services pour tous les habitants et les acteurs du territoire. Nous sommes à vos côtés !
[@ accueil@rafcom.bzh](mailto:accueil@rafcom.bzh) www.rafcom.bzh

ASSOCIATION CHEMINS ET RANDONNÉES

Programme des randonnées du mois de septembre :
10/09 : Drouges : 11kms ; 7kms. **Départ 14h** parking de la mairie à Drouges. Covoiturage **13h45** place Miescisko à Retiers.
17/09 : « Découverte patrimoine » : 4,5 kms ; 8 kms. **Départ 14h** parking du complexe sportif. Covoiturage **13h40** Place Miescisko Retiers.
24 et 25/09 : « Rando des fées » en collaboration avec l'UCTR : 12kms ; 7kms. **Départ 14h, samedi 24 et 9h, dimanche 25**, parking du champ de foire.
01/10 : Le Pertre : 12,5kms ; 7kms. **Départ 14h** parking du plan d'eau du Pertre. Covoiturage **13h20** place Miescisko à Retiers
Pour tout renseignement, contacter *Michelle Clouet* au 02 99 43 56 25 ou *Jean-Louis Cocault* au 06 84 40 78 36



BUS FRANCE SERVICE : PIMMS

Prochaine permanence au Theil de Bretagne : **Lundi 26 septembre de 11h à 13h et de 14h à 17h**, place de l'Eglise (devant la salle communale). Les médiateurs sont disponibles gratuitement et sans rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches administratives. Renseignements au 07 78 81 92 05 ou pimmsmobile35@pimms.org

COUPON SPORT

Pour les jeunes nés entre 2007 et 2011, bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (A.R.S), le Département a mis en place le dispositif Coupon sport. Il a pour but de les aider à pratiquer une activité sportive de qualité et régulière.
www.ille-et-vilaine.fr, rechercher coupon sport.
Contacts : 02 99 02 32 90 ou jeunesse.sport@ille-et-vilaine.fr

DISPOSITIF ADDAN

Dispositif d'Accompagnement à Domicile aux Démarches Administratives et Numériques. Possibilité d'une aide à domicile, pour la gestion administrative et/ou l'autonomie numérique. Destiné aux + de 60 ans, isolée, vivant à domicile et répondant à des critères de fragilité. 3 séances gratuites à domicile.
06 73 75 80 83 addan.clicraf@gmail.com



TOUT LE THEIL À VÉLO !

Vous souhaitez faire une sortie en famille et entre amis sur les routes de la commune ? Le comité des fêtes organise sa traditionnelle balade à vélo le **dimanche 11 septembre**. Rendez-vous à **14h30** sur la place de l'église pour une après-midi découverte et conviviale.

CENTRE AQUATIQUE

Le **3 septembre de 10h à 18h**, le club aquatique « Les Ondines » de Janzé, fête son anniversaire. Différentes activités et plusieurs lots à gagner. 51 rue Jean-Marie Lacire, Janzé 09 71 00 35 35

CLUB DE LA JOIE

Repas du Club le **mardi 20 septembre (18€)** au restaurant Le Theillais
Spectacle des années 60 à l'Aumallerie à Fougères, **mardi 13 décembre (36€ en car, 26€ avec votre voiture)**, s'inscrire rapidement. Contacts : *Mickaël Bodinier* 02 99 47 74 04, *Marie-Thérèse Poirier* 02 99 47 74 51

Parution le lundi 29 août 2022
Pour Infos-Le Theil d'octobre 2022 articles à déposer pour le **15/09/2022** à la mairie.
Responsable de publication : Benoît Clément
Rédaction et impression : Cyrille Poinsignon et Secrétariat. Mairie : 02 99 47 74 07 - mairie.leteildebretagne@wanadoo.fr
725 exemplaires.



LE THEIL DE BRETAGNE